



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2016-2017

CG/pk

P.V. FI 06

Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2016

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 30 septembre 2016 et des 7 et 14 octobre 2016
2. 7050
Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2017
- Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques
3. 6934 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier
- Rapporteur: Monsieur André Bauler
- Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat
- Présentation et adoption d'un projet de rapport
4. Divers

*

Présents : M. André Bauler, Mme Anne Brasseur remplaçant M. Eugène Berger, M. Yves Cruchten remplaçant M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Claude Haagen, M. Fernand Kartheiser remplaçant M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter

M. Mars Di Bartolomeo, M. David Wagner, députés (observateurs)
M. Serge Allegrezza, Directeur du STATEC
M. Ferdy Adam, M. Bastien Larue, du STATEC
M Vincent Thurmes, du ministère des Finances (pour le point 3)
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, M. Gast Gibéryen, Mme Viviane Loschetter, M. Roy Reding

*

Présidence : M. Laurent Mosar, doyen

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 30 septembre 2016 et des 7 et 14 octobre 2016

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

**2. 7050
Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2017
- Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet des dernières prévisions économiques**

Le Directeur du STATEC et ses collaborateurs présentent la situation conjoncturelle et les prévisions sur base du document powerpoint repris en annexe. Ils apportent les informations supplémentaires suivantes :

- L'exposé des motifs du projet de loi budgétaire contient des prévisions économiques reprenant les dernières mises à jour des chiffres contenus dans la dernière note de conjoncture, communiquées au ministère des Finances par le STATEC. Pour rappel, ce dernier effectue deux exercices de prévisions par an ; les notes de conjoncture en résultant sont publiées fin mai et fin novembre de chaque année. Ces prévisions tiennent compte de celles publiées par l'OCDE, la Commission européenne et d'autres organisations internationales. Les chiffres relatifs au budget de l'Etat ne peuvent être pris en compte par le STATEC qu'après publication du projet de loi budgétaire.
- Le STATEC a contribué à la rédaction de la réponse à la question parlementaire n°2308 dont le contenu est présenté (pour le détail, voir annexe). Le Directeur du STATEC annonce qu'à partir du moment où le Conseil national des finances publiques (CNFP) nomme un expert, le STATEC est prêt à participer à une révision commune des approches, techniques et données utilisées dans la préparation de prévisions. Il se prononce en faveur de la conduite d'un tel exercice d'analyse.

De l'échange de vues, il y a lieu de retenir les éléments suivants :

- La prochaine note de conjoncture comportera un encadré sur le Brexit. Le STATEC recense les échanges de biens et services entre le Luxembourg et le Royaume-Uni ; la balance commerciale entre les deux pays est positive pour le Luxembourg, sauf au niveau des services financiers. Il est un fait que l'impact du Brexit sur la zone euro se répercutera automatiquement sur le Luxembourg. Quant à un impact direct sur le Luxembourg, il y aura lieu d'observer les flux de capitaux et d'investissement directs entre les deux pays. Finalement, il se pourrait que le Luxembourg soit le « bénéficiaire » d'éventuelles délocalisations.

Dans sa dernière étude de juillet 2016, la Commission européenne a estimé que le Brexit n'aurait pas d'impact sur la zone euro en 2016 et un impact négatif faible en 2017. Il semblerait qu'elle maintienne cette estimation dans ses prévisions plus récentes. D'autres organisations internationales sont réticentes à chiffrer l'impact du Brexit. Les incertitudes entourant le Brexit entraînent actuellement une diminution des intentions d'investissements directs au Royaume-Uni.

Le STATEC s'apprête à reprendre les prévisions de la Commission européenne dans ses propres prévisions. Il n'est pas possible de tenir compte des spéculations et des incertitudes circulant sur les conséquences du Brexit dans les modèles économiques prévisionnels.

Il est encore ajouté qu'au sein de la zone euro d'autres incertitudes subsistent en relation avec les élections prévues dans plusieurs pays de l'UE.

- Selon la loi des grands nombres, les économies des pays de taille restreinte, tel que le Luxembourg, sont plus volatiles que celles des pays plus grands.
- Le ralentissement du rythme de croissance de la population tient compte de l'afflux de demandeurs de protection internationale (DPI) au Luxembourg. En proportion de sa population totale, le Luxembourg fait partie des pays les plus accueillants de l'UE. Malgré ce ralentissement, la population croît toujours à un rythme élevé d'environ 2% par an.

Entre 2008-2009 et 2014, l'apport de main-d'œuvre a davantage lieu, de façon proportionnelle, par le biais des migrants que par celui des frontaliers, alors que cette tendance s'inverse de nouveau à partir de 2015.

- En raison du niveau plutôt modeste des échanges économiques entre la Russie et le Luxembourg, il est impossible de chiffrer l'impact des sanctions prises à l'égard de la Russie sur l'économie luxembourgeoise.

Le STATEC se basant sur les prévisions de la zone euro tenant compte des multiples risques géopolitiques existants, l'impact de ces risques est automatiquement repris dans les prévisions du Luxembourg.

- En raison des tendances très divergentes subies par les composantes et même les sous-composantes du secteur financier, il est très difficile de prévoir une tendance générale de ce secteur par métier.

Le 3^e trimestre 2016 est marqué par une légère baisse dans l'intermédiation financière, les auxiliaires et dans les assurances.

- S'il est vrai qu'il existe une forte corrélation entre l'évolution des bourses et la valeur ajoutée du secteur financier et le PIB du Luxembourg, cela vaut également pour le PIB de la zone euro.
- Parmi les secteurs les plus dynamiques en matière de création d'emplois début 2016 figure celui des services non financiers (activités comptables, juridiques, de gestion, intérimaire dans le secteur de la construction, technologies de l'information et de la communication(TIC)).

3. 6934 Projet de loi modifiant la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier

Le représentant du ministère des Finances présente l'avis complémentaire du Conseil d'Etat.

Le rapporteur présente le contenu de son projet de rapport qui est ensuite adopté à l'unanimité.

La Commission choisit le modèle de base pour les discussions en séance publique.

4. Divers

Aucun point divers n'a été abordé.

Luxembourg, le 7 novembre 2016

Le secrétaire-administrateur,
Caroline Guezennec

Le Président,
Laurent Mosar

Annexes:

Exposé sur la situation conjoncturelle et les prévisions (STATEC)
Question parlementaire n°2308 : question et réponse

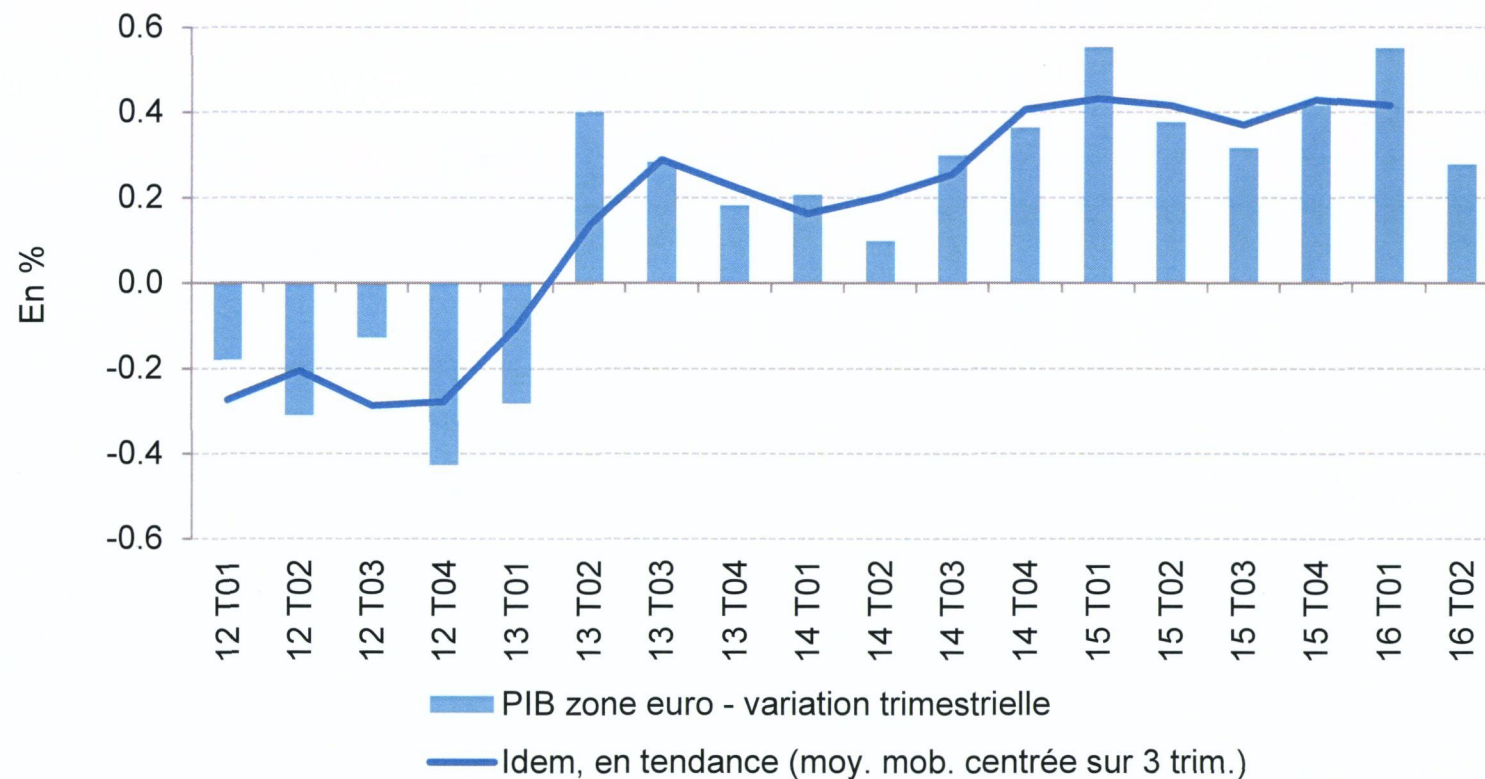
Exposé sur la situation conjoncturelle et les prévisions

Chambre des Députés
Commission des Finances et du Budget
25 octobre 2016

Situation conjoncturelle récente

➤ Zone euro: croissance modérée, mais régulière

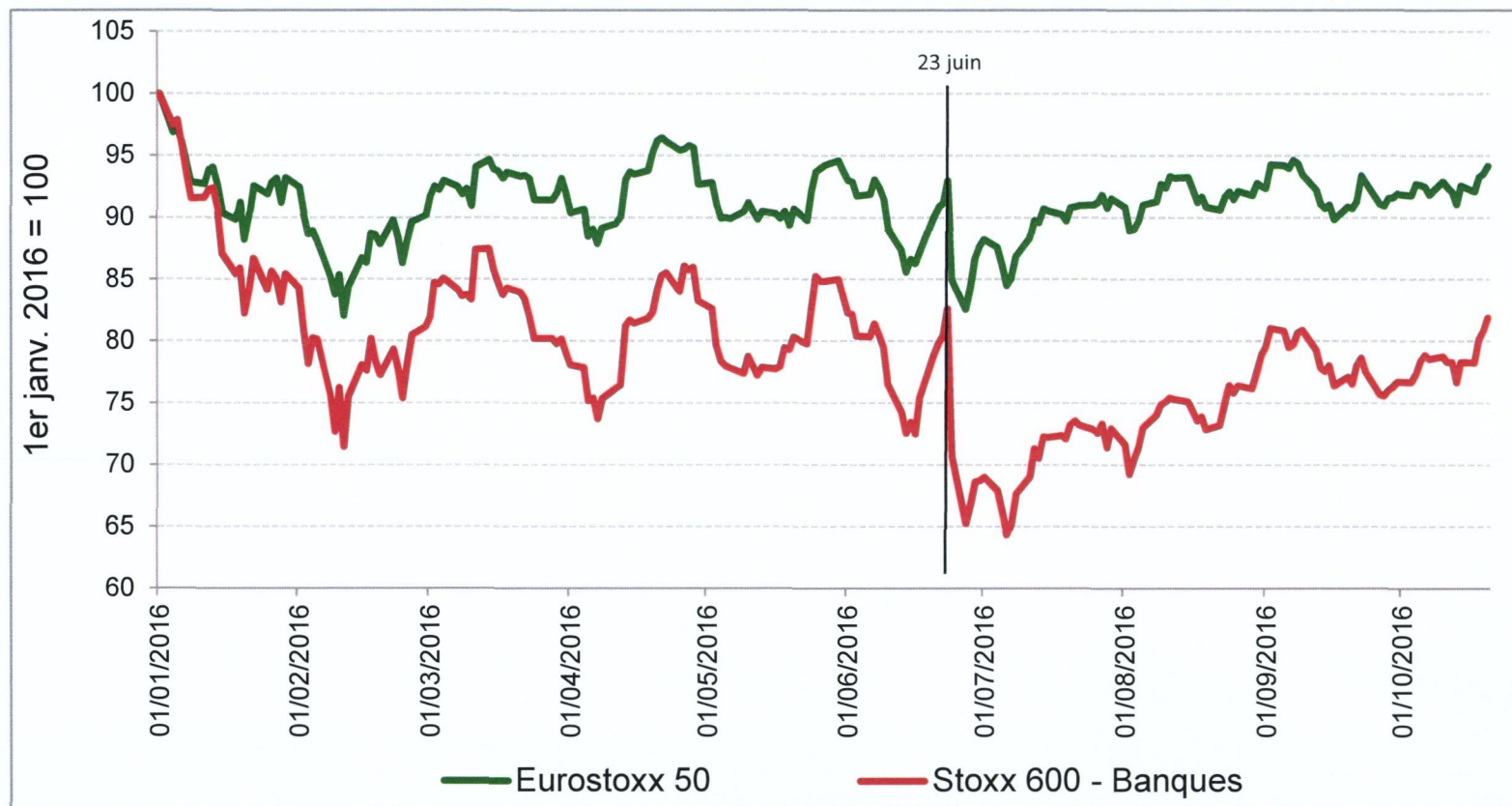
PIB de la zone euro



Source: Eurostat

➤ Marchés financiers: les valeurs bancaires mises à mal en 2016

Indices boursiers européens



Source: Macrobond

➤ Remontée des prix des matières premières

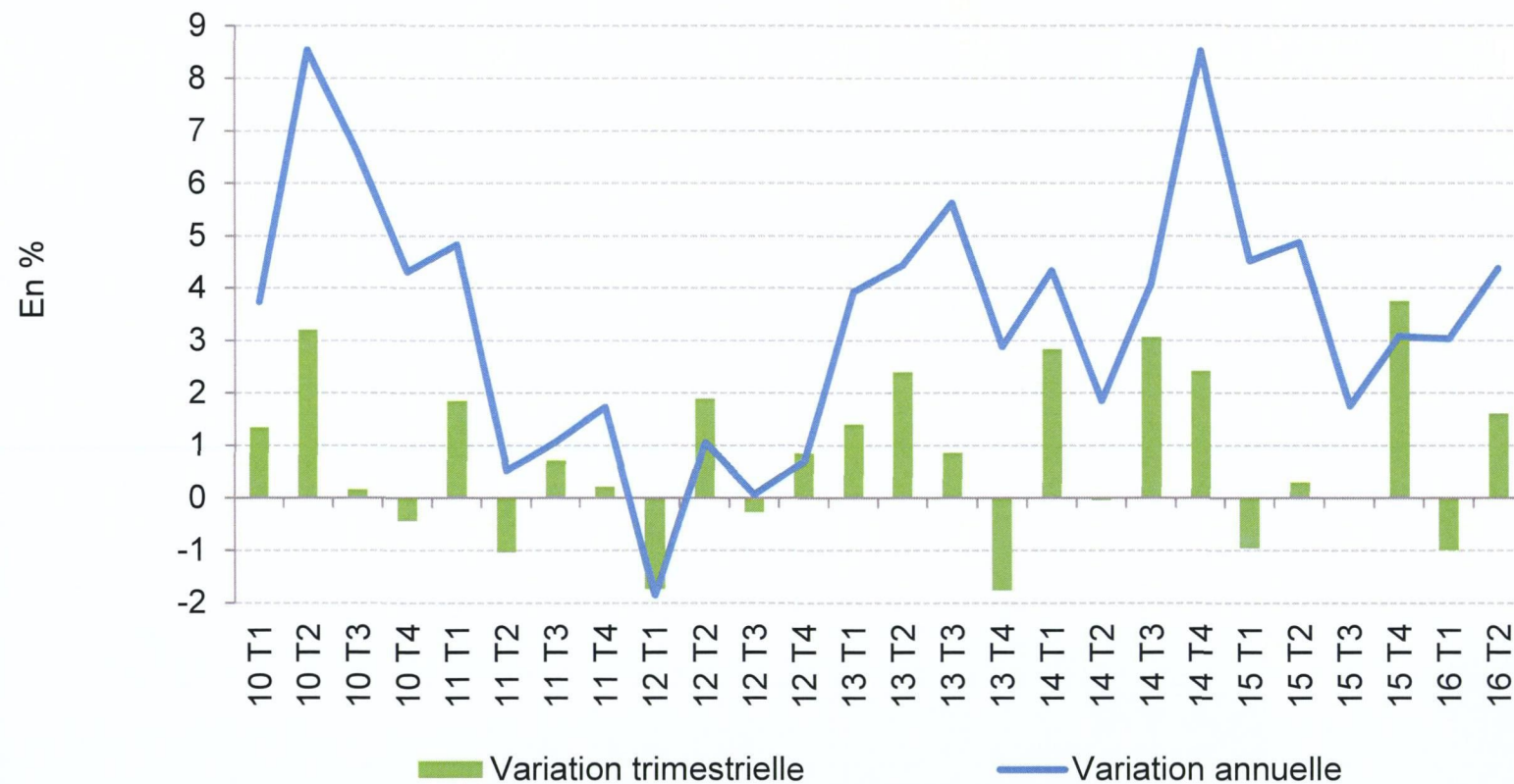
Prix du baril de pétrole (Brent) depuis 2015



Source: Macrobond (dernier point: 20 octobre 2016)

➤ Croissance soutenue, mais volatile

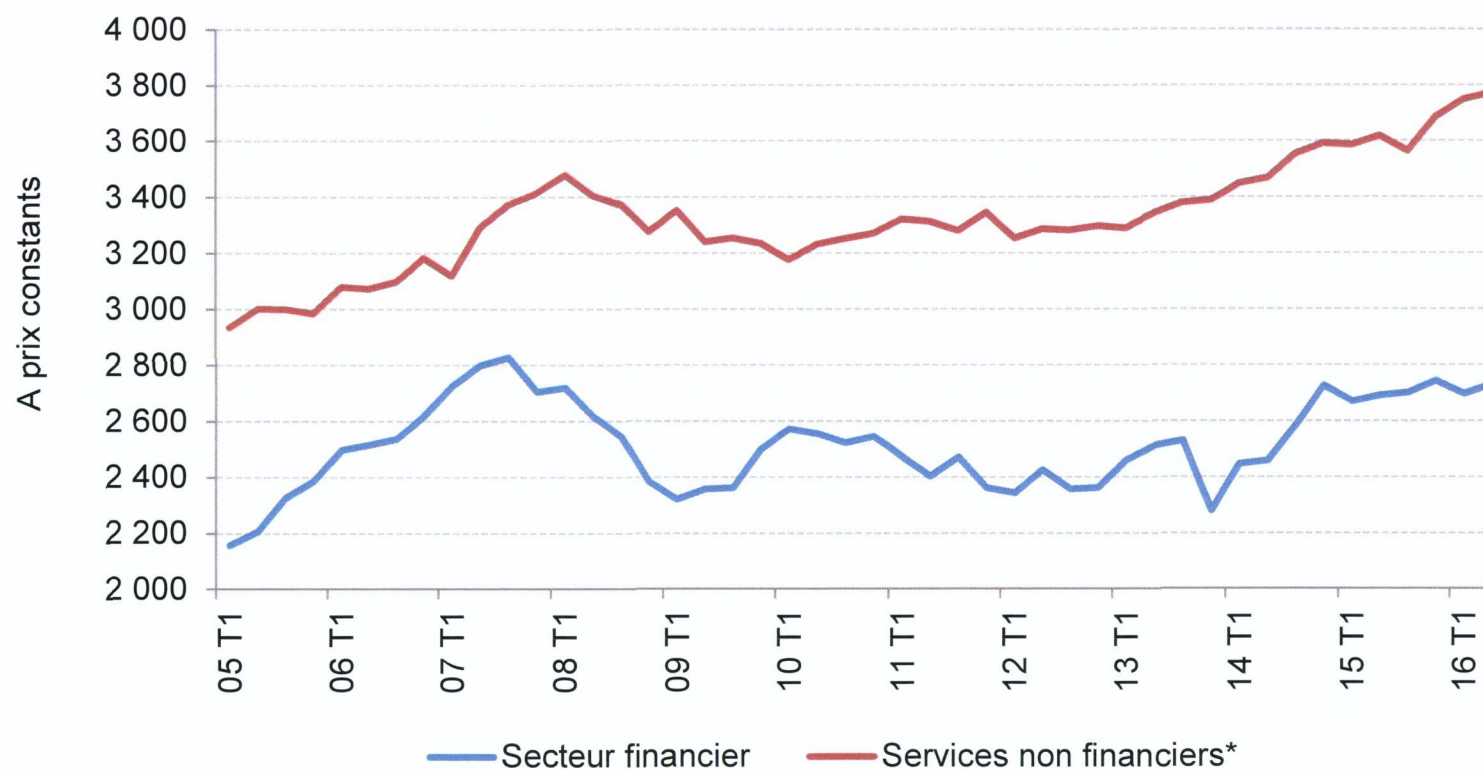
PIB en volume - Luxembourg



Source: STATEC - Comptes nationaux (données désaisonnalisées)

➤ Une dynamique récente à l'avantage des services non financiers

Valeur ajoutée en volume dans les activités de services

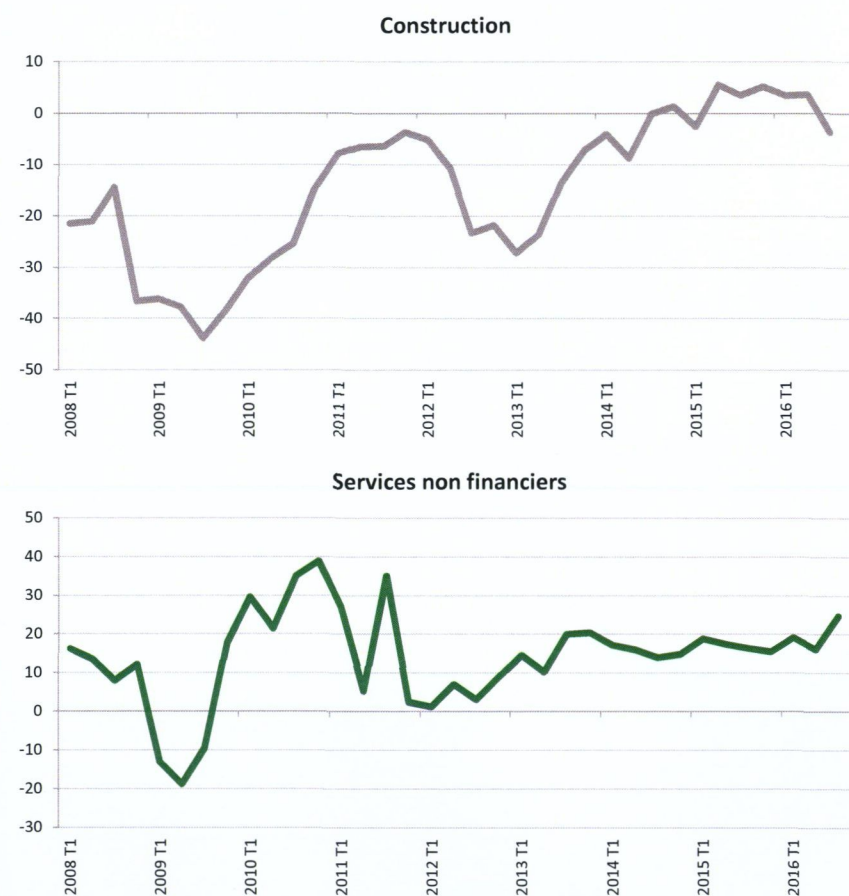
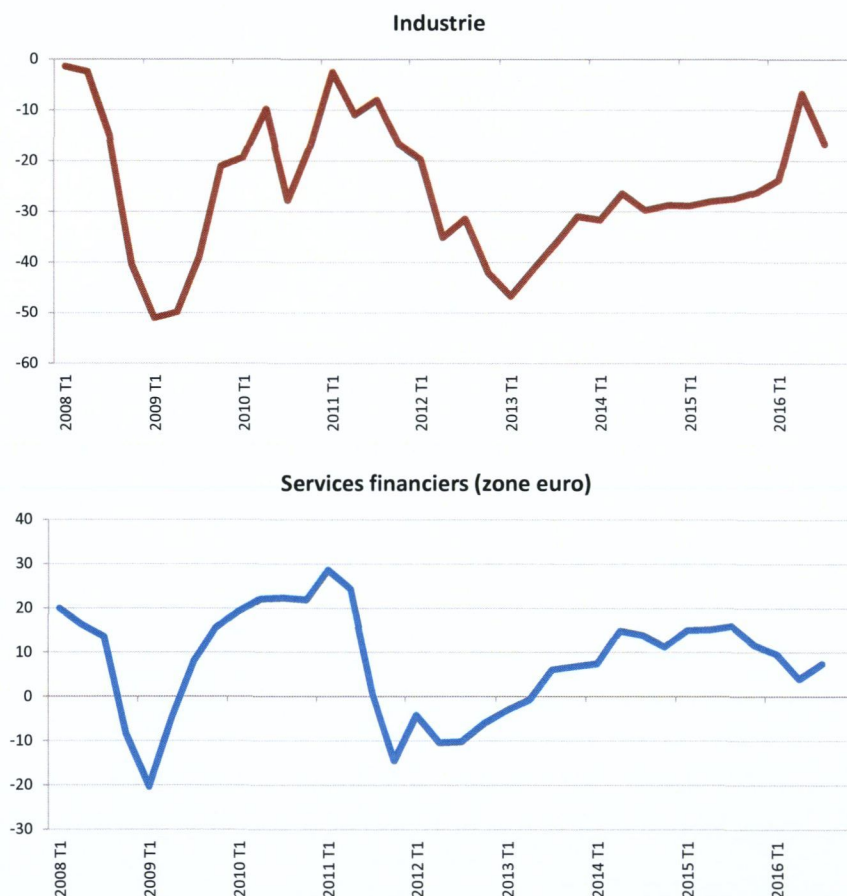


Source: STATEC

* Commerce, Transports, Horeca, Information et communication, Activités immobilières et Services aux entreprises

➤ Un degré de confiance relativement élevé pour les entreprises...

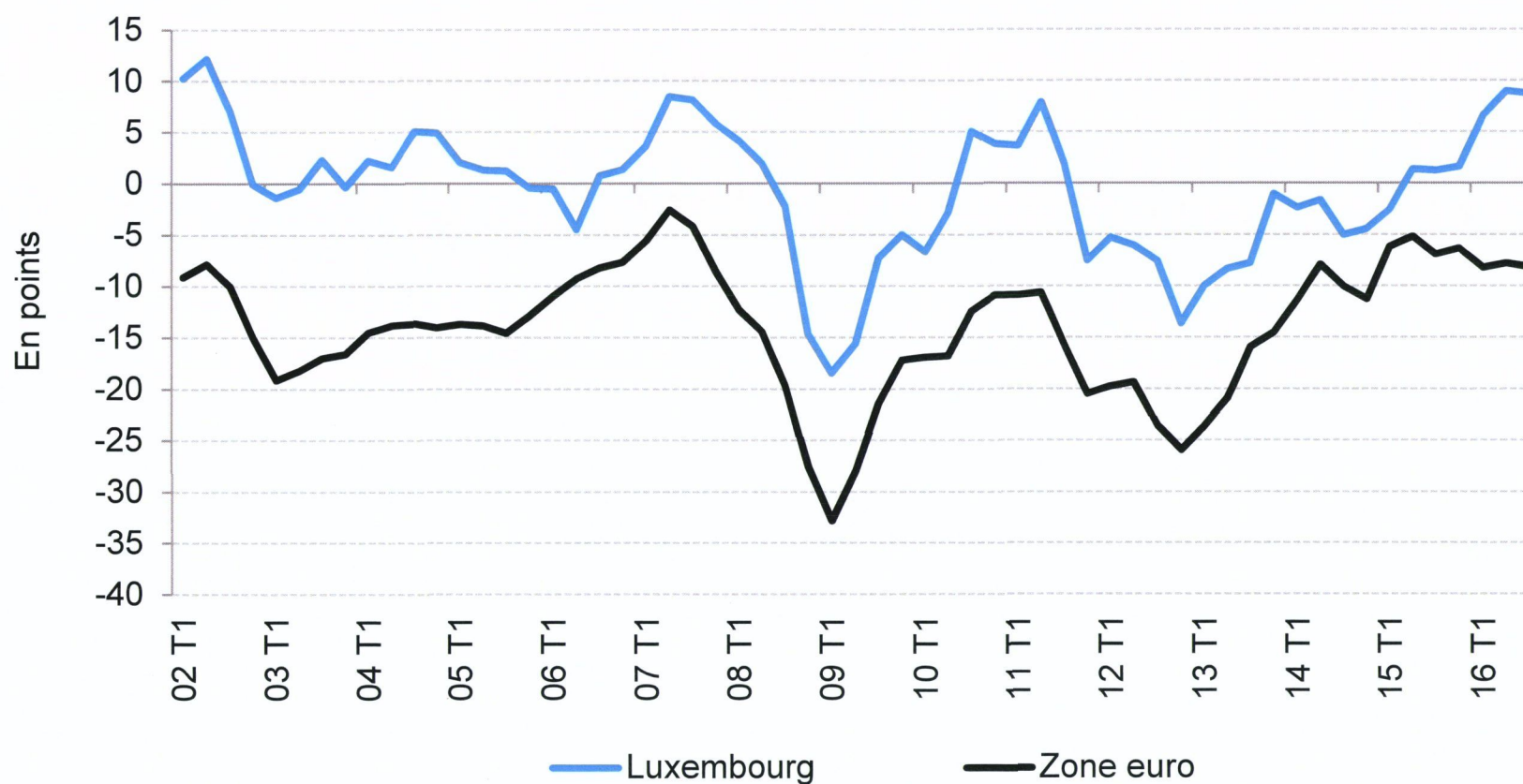
Indicateurs de confiance (dernier point: 2016 T3)



Source: STATEC (enquêtes de conjoncture), Eurostat

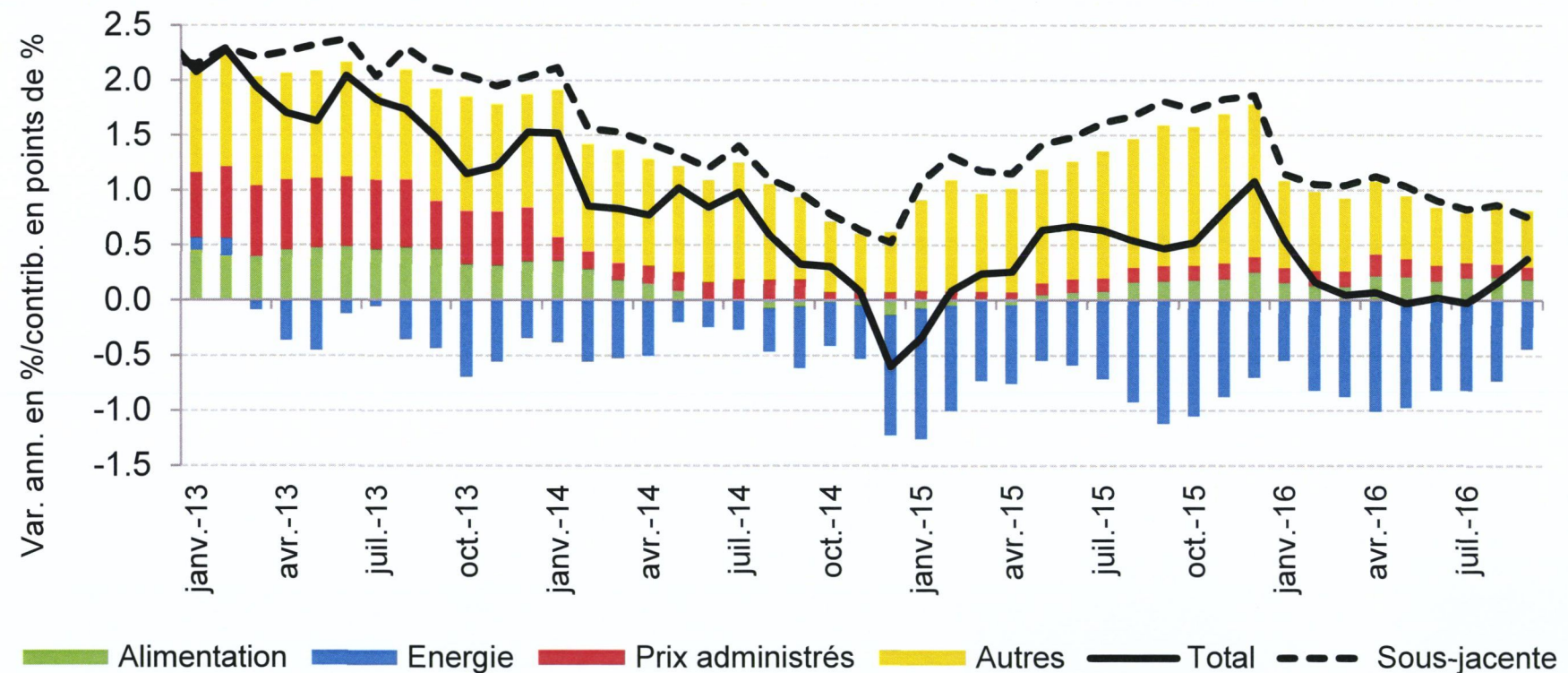
➤ ... et pour les ménages

Confiance des ménages - Luxembourg vs. zone euro



➤ Inflation: peu de pressions sous-jacentes

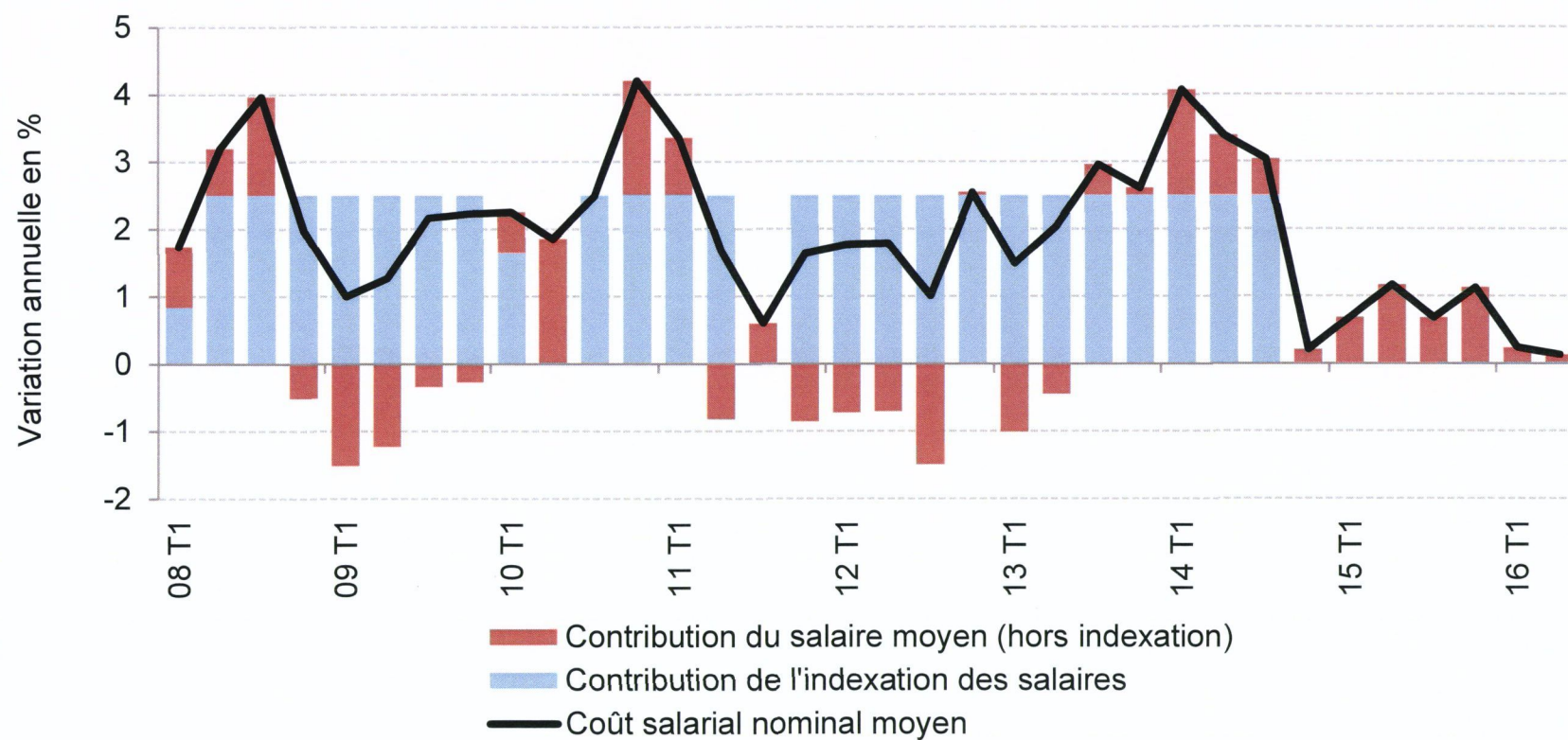
Contributions à l'inflation



Source: STATEC

➤ Des hausses de salaires très limitées au début de 2016

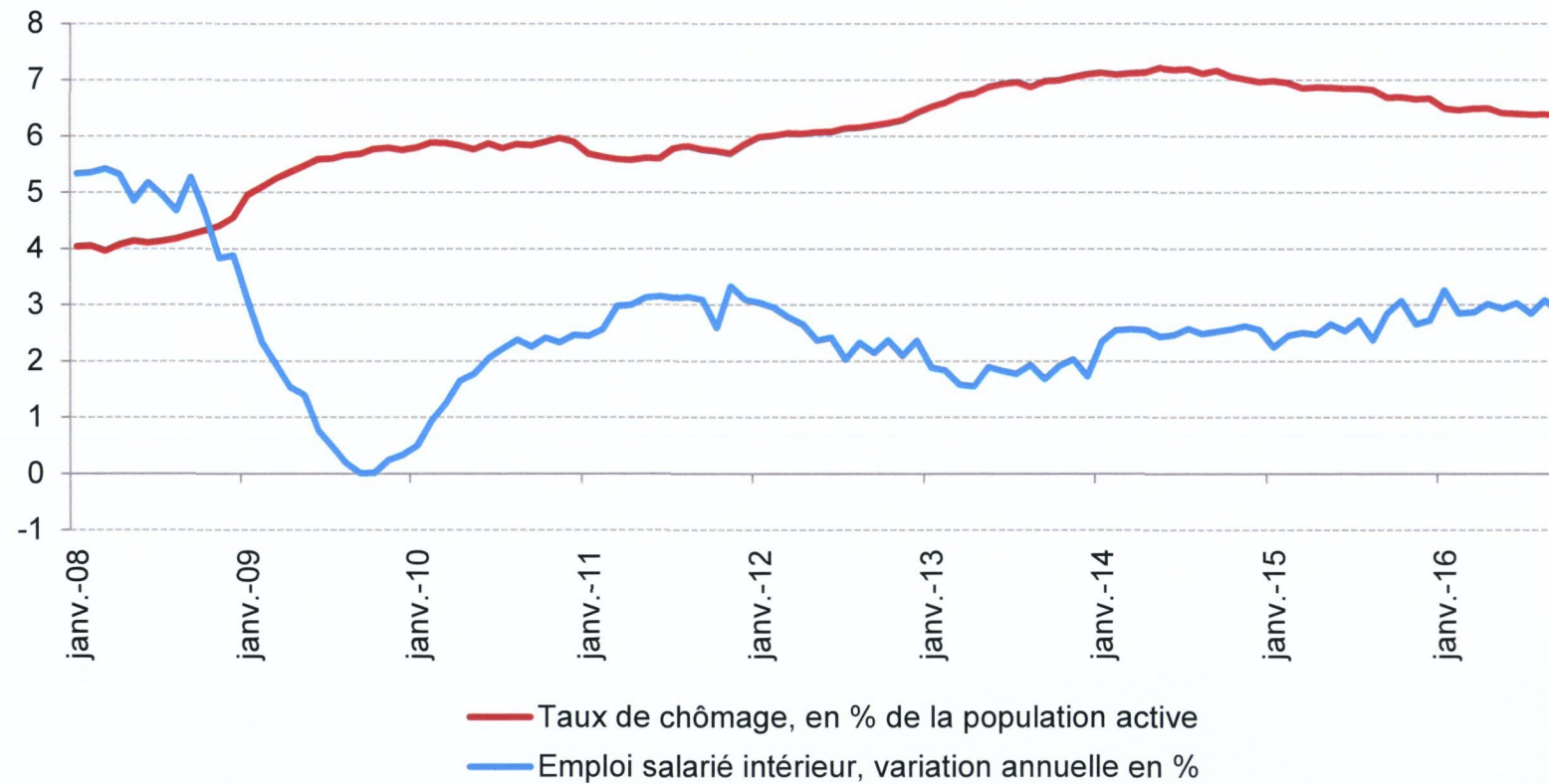
Coût salarial moyen et indexation



Source: STATEC, comptes nationaux

- La baisse du chômage tend à se modérer sur les derniers mois

Emploi et chômage au Luxembourg



Sources: IGSS, ADEM, STATEC (données désaisonnalisées)

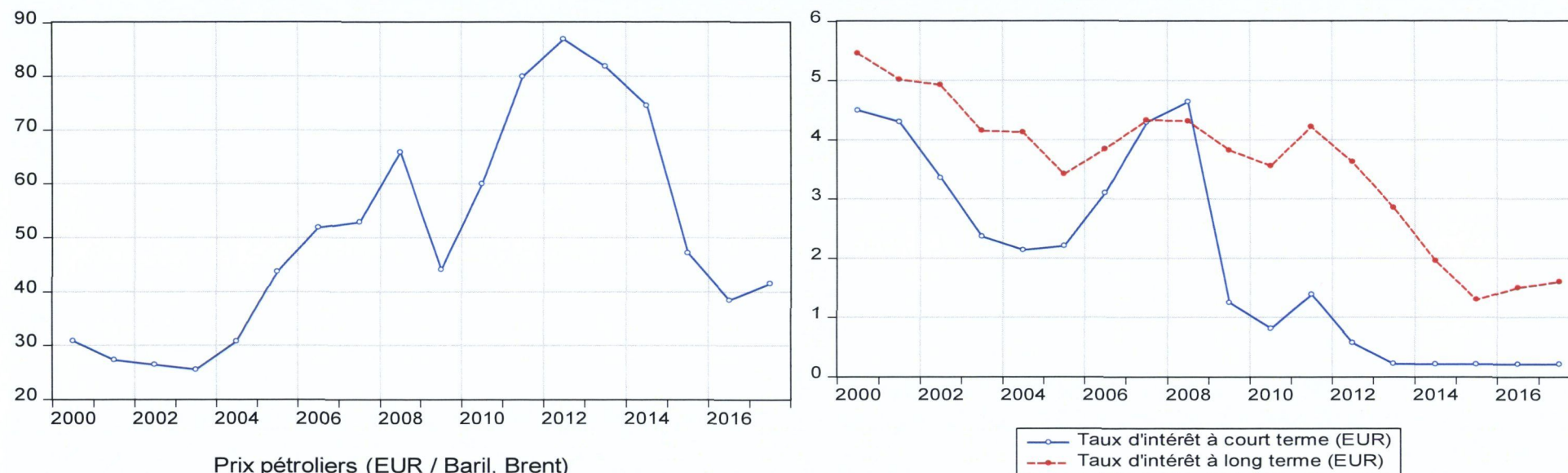
- Zone euro: croissance modérée, mais régulière
- Les valeurs bancaires mises à mal en 2016
- Remontée des prix des matières premières
- Luxembourg: croissance soutenue, mais volatile
- Une dynamique récente à l'avantage des services non financiers, ralentissement dans les services financiers
- Les indicateurs de confiance restent bien orientés, aussi bien pour les ménages que pour les entreprises
- Peu de pressions sur les prix et des hausses de salaires contenues
- La baisse du chômage tend à se modérer sur les derniers mois

Perspectives 2016 - 2017

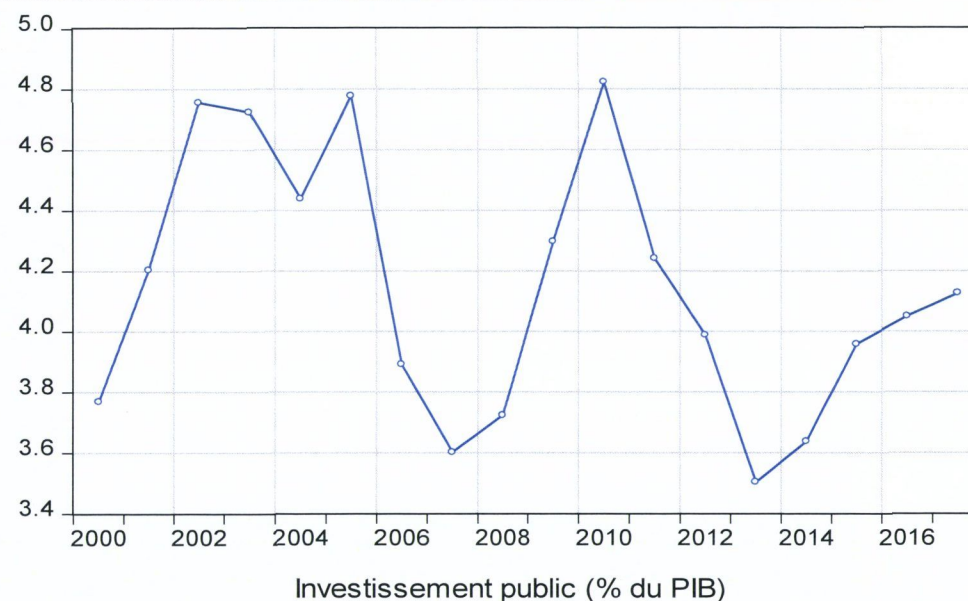
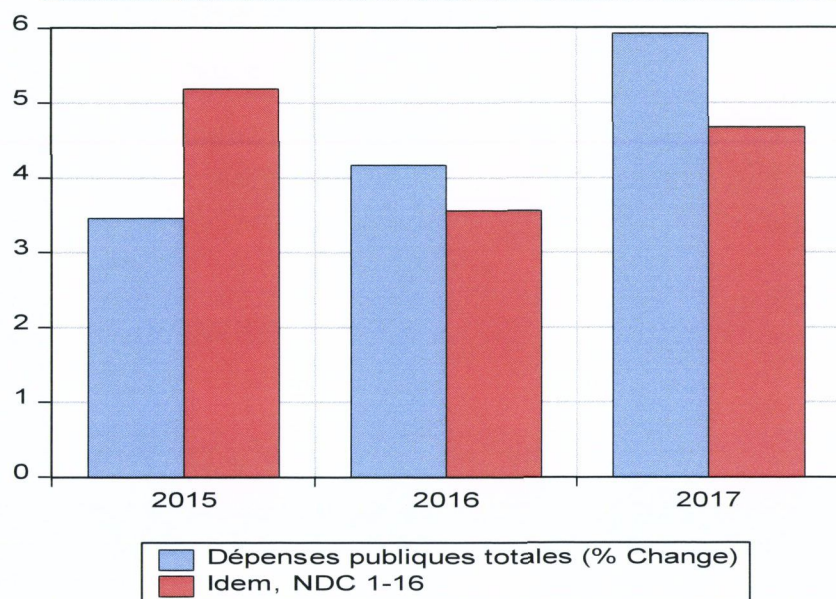
	1990-2015	2015	2016	2017	2015	2016	2017
		Évolution en % (ou spécifié différemment)			Ecart par rapport à la NDC 1- 16 (points de % ou spécifié différemment)		
<i>Environnement international</i>							
PIB zone euro (vol.)	1.5	1.6	1.6	1.5	0.0	0.2	-0.2
Indice boursier européen EuroStoxx	5.3	9.5	-13.1	4.1	0.0	-3.0	1.2
Prix PIB zone euro	2.0	1.3	1.2	1.3	0.1	0.0	-0.2
Prix pétroliers (USD/baril)	47.6	52.4	42.9	46.6	0.0	5.8	8.3
Taux de change (USD/EUR)	1.22	1.11	1.12	1.12	0.01	0.01	0.01

Source: STATEC (1990-2015: données observées; 2016-17: prévisions mises à jour au 28.9.2016)

- L'expansion dans la zone continuera à un rythme modéré
 - Le Brexit ne constitue pas un risque conjoncturel direct mais bien une source d'incertitudes majeures
- (Légère) reprise prévue dans les pays émergents
- *NB: il s'agit des hypothèses de fin septembre, actualisation en cours*



- Prix pétroliers (EUR): seulement légère reprise en 2017
- Taux d'intérêt: resteront faibles... (taux réels courts négatifs...)
- *NB: prévisions d'inflation (et hypothèses sur les prix pétroliers) en train d'être mises à jour*



- Hausse des dépenses publiques de légèrement plus de 4% en 2016, accélération en 2017, due à l'impact de la tranche indiciaire
- *Prévision STATEC basée sur Budget 2017, mises à jour à effectuer (cf. échelle mobile)*

Prévisions pour le Luxembourg

STATEC
Luxembourg

	1990-2015	2015	2016	2017	2015	2016	2017
	Évolution en % (ou spécifié différemment)				Ecart par rapport à la NDC 1-16 (points de % ou spécifié différemment)		
<i>Principaux agrégats</i>							
PIB valeur (mia EUR)	.	51.216	53.39	56.84	-0.90	-1.18	-1.40
Idem, évolution en %	6.5	3.9	4.2	6.5	-2.6	-0.5	-0.3
RNB (mia EUR)	.	33.34	34.51	36.13	-1.02	-0.46	-0.33
Idem, évolution en %	5.3	1.0	3.5	4.7	-4.0	1.7	0.4
PIB potentiel (vol.) ¹	3.8	3.1	3.2	3.2	0.0	0.0	0.0
Ecart de production (en % du PIB pot.)	0.4	0.0	-0.1	1.3	0.6	0.6	0.6
PIB (en vol.)	3.7	3.5	3.1	4.6	-1.3	0.0	0.0
Emploi total intérieur ²	3.1	2.5	3.0	3.2	0.0	0.0	0.6
Taux de chômage (% de la pop. active, déf. ADEM)	3.7	6.8	6.4	6.2	0.0	0.0	-0.2
Indice des prix à la consommation (IPCN)	2.1	0.5	0.3	1.4	0.0	0.2	0.2
Echelle mobile des salaires	2.1	0.0	0.2	2.3	0.0	0.2	0.6
Coût salarial nominal moyen ²	3.2	0.9	0.7	3.3	0.1	0.1	0.9

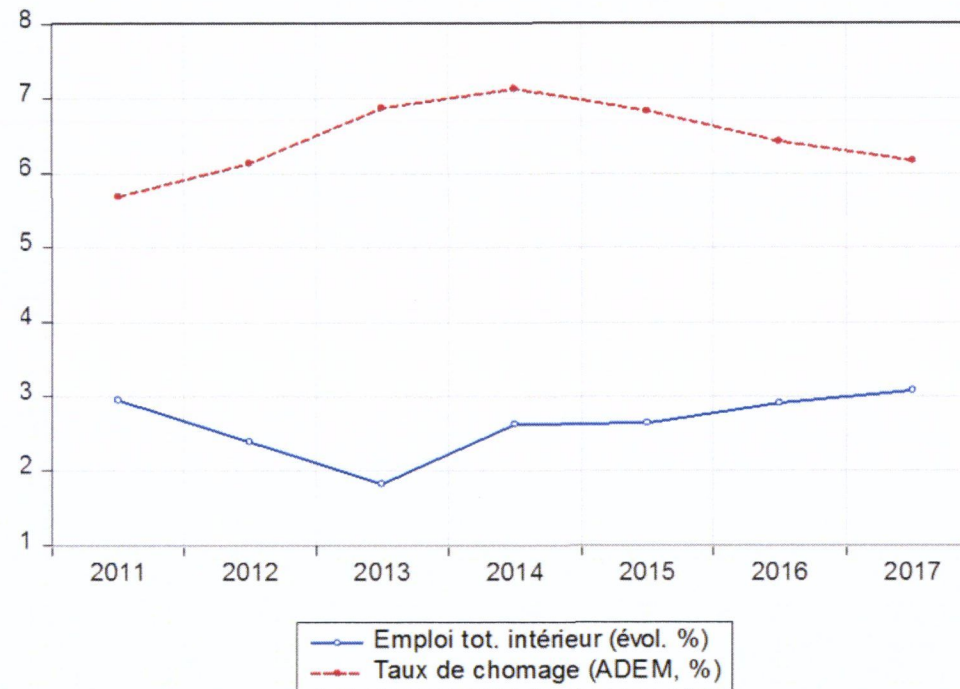
Source: STATEC (1990-2015: données observées; 2016-17: **prévisions du 28.9.2016**)

¹ PIB potentiel basée sur la méthode Modux.

² Concept comptes nationaux.

- **2016:** +3.5 à 4% au lieu de +3.1%
 - acquis de croissance issu des comptes trimestriels: 3%
 - évolution plutôt favorable en T3
 - **2017:** réviser à la baisse (la croissance de 4.6%)...
 - partir d'une dynamique moins favorable (cf. révision à la baisse de 2015: 4.8% → 3.5%)
 - ...tout en gardant une accélération par rapport à 2016
 - cf. hausse admise du Stoxx50, réforme fiscale ménages
 - **Dans l'ensemble, pas d'indications à ce stade que 2017 soit très différente de 2016**
-
-

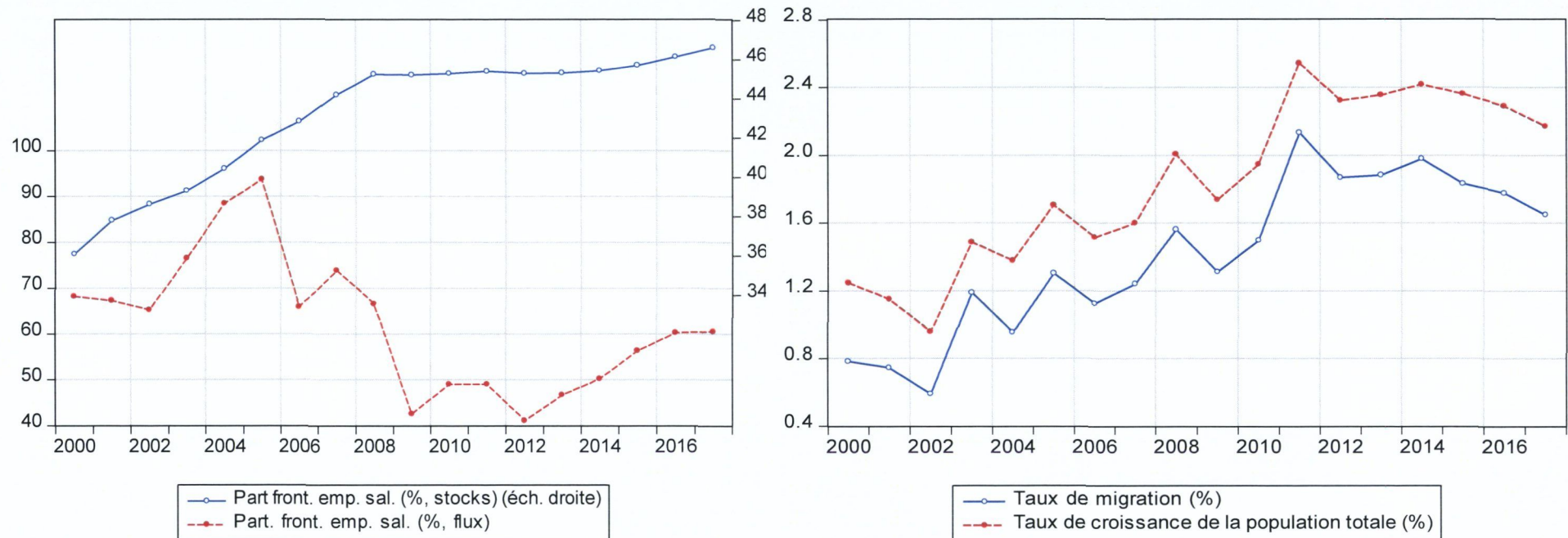
- D'après les comptes trimestriels, baisse du déflateur du PIB de 2% en T1 & T2
 - Les prix de valeur ajoutée baissent dans les services financiers mais aussi dans d'autres branches de services
- Impact sur la prévision: avoir une baisse du déflateur implicite du PIB, réviser à la baisse la croissance du PIB nominal
- *Analyses en cours, peaufinage de la prévision (mise à jour prévisions d'inflation)...*



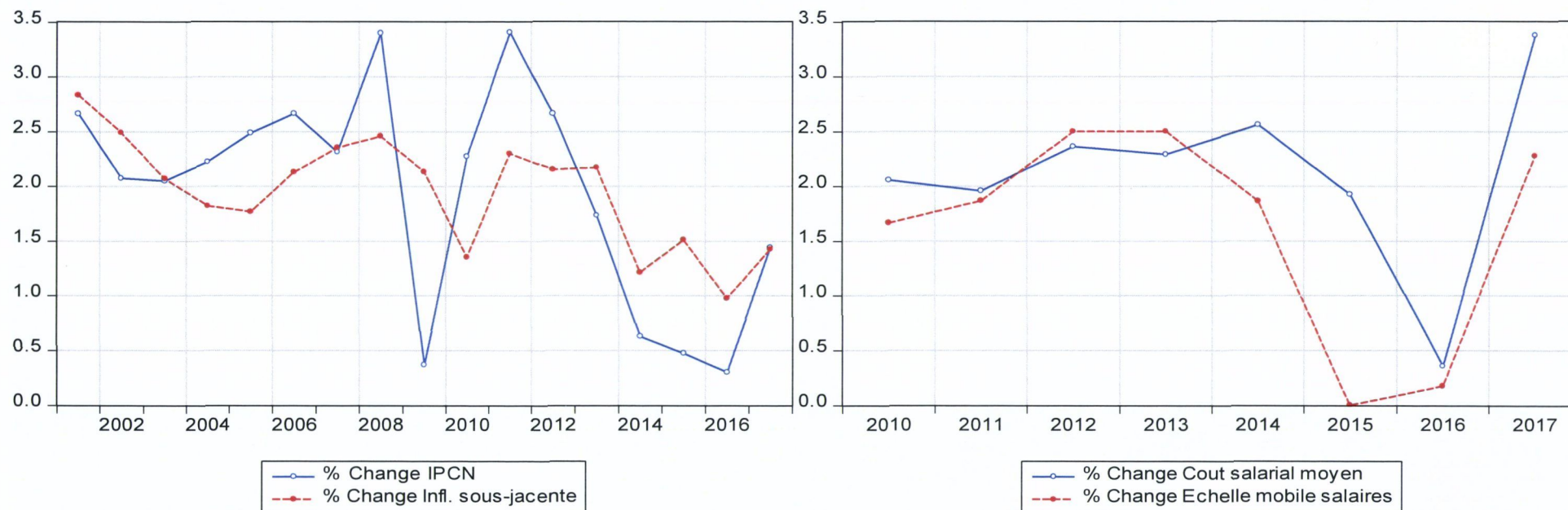
- L'emploi devrait encore accélérer (à légèrement plus de 3% en 2017)...
- ...ce qui devrait favoriser une poursuite de la baisse du chômage (6.2% en 2017)

Marché du travail (2)

STATEC
Luxembourg



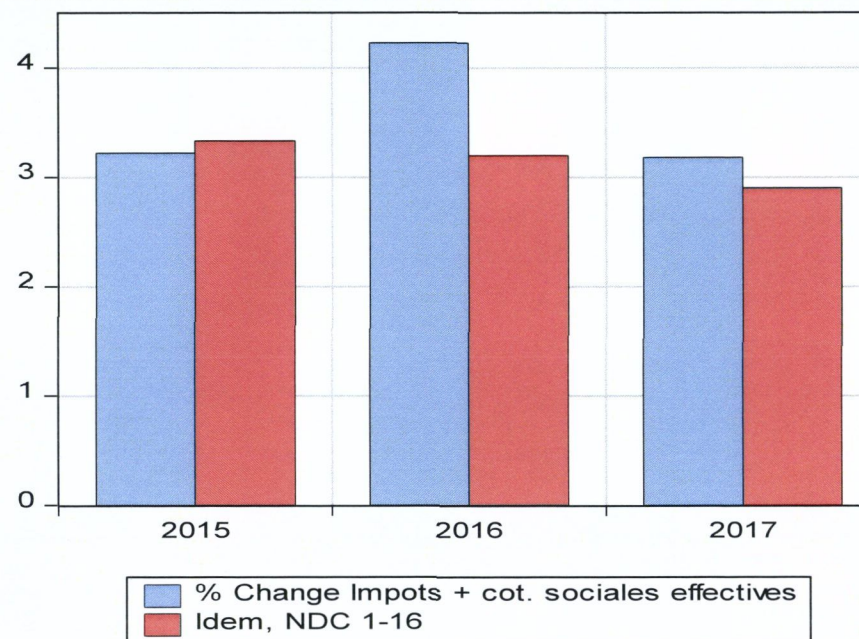
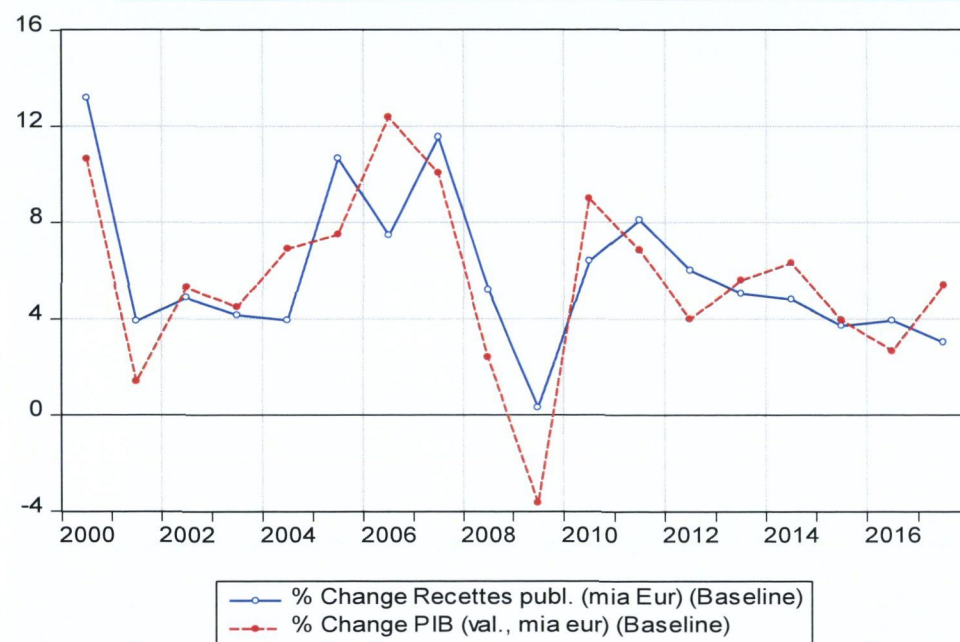
- Le partage des emplois à nouveau plus favorable aux frontaliers
- La hausse tendancielle depuis 2000 du solde migratoire semble interrompue
- Léger ralentissement de la hausse de la population résidente: de +2.5% en 2011 à +2.2% en 2017



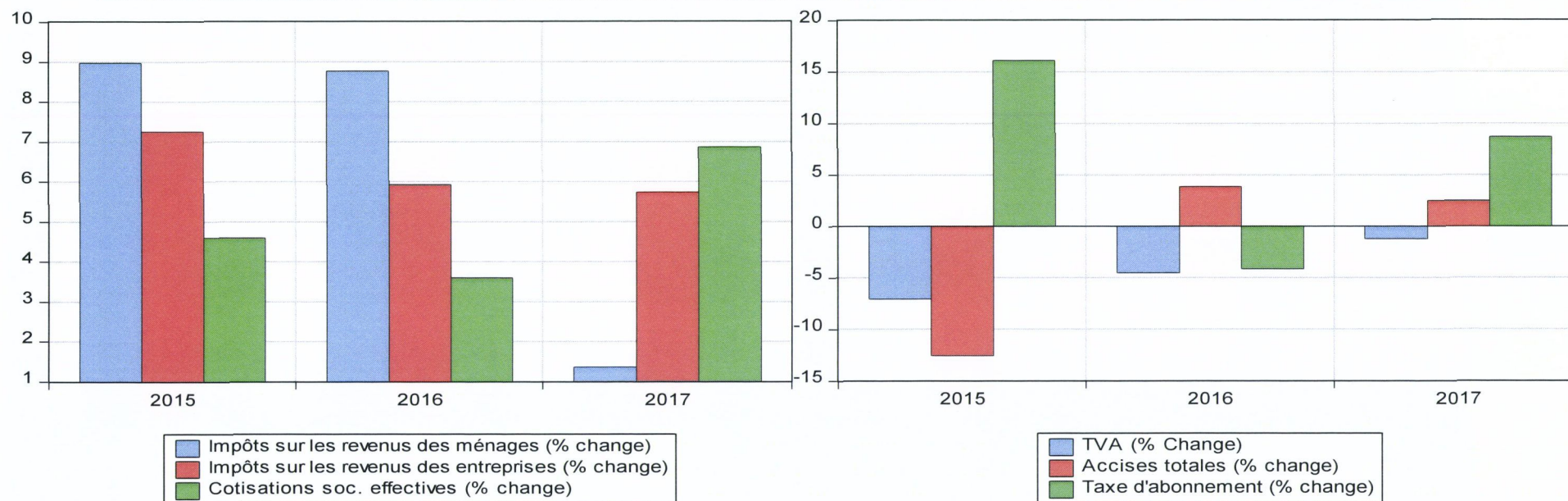
- Accélération de l'IPCN en 2017 (prix pétroliers, cycle économique, tranche indiciaire)...
- ...mais la dynamique sous-jacente restera modérée (1 à 1.5%)
- Hausse des salaires supérieure à l'échelle mobile (gains de productivité)

Impôts & cotisations (1)

STATEC
Luxembourg



- En dépit de nombreuses mesures fiscales et autres “chocs”, élasticité de long terme entre PIB nominal et recettes publiques proche de 1
- Apport de la modélisation: cohérence, impact des politiques économiques & budgétaires
- Importance de l'analyse conjoncturelle au niveau des impôts



- Facteurs négatifs pesant sur les recettes fiscales:
 - eTVA, accises (prix pétroliers), réforme fiscale, fluctuations boursières (2016), absence de tranche indiciaire
- Facteurs positifs:
 - échelle mobile, conjoncture favorable

- L'expansion dans la zone euro continuera à un rythme modéré
- Luxembourg: 3.5 à 4% de hausse du PIB réel en 2016, légère accélération en 2017
- Poursuite de la baisse du chômage
- Léger ralentissement de la croissance de la population
- Accélération de l'inflation en 2017 sous l'influence de la reprise conjoncturelle et de prix pétroliers plus élevés
- Des gains de productivité favorisant des hausses de salaires plus prononcées
- Les recettes d'impôts marquées par un certain nombre de facteurs défavorables, s'estompant progressivement

Questions?



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2016

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de poser la question parlementaire suivante à Messieurs le Ministre des Finances, Ministre de l'Economie et Ministre de l'Enseignement supérieur.

Lors de l'échange de la Commission des Finances et du Budget le 17 juin 2016 avec le Conseil national des finances publiques (CNFP) à l'occasion de la présentation de l'évaluation du Programme de stabilité et de croissance pour la période 2016-2020, l'un des sujets de discussion était la difficulté persistante à établir des prévisions de croissance fiables de l'économie nationale luxembourgeoise. Les principales causes de ce phénomène sont la petite taille de notre économie et la très forte corrélation avec l'évolution des marchés financiers, élément volatile par excellence. Ainsi, l'établissement de prévisions de croissance à moyen et long terme est malaisé dans notre pays, comme en témoignent les fréquentes, et souvent importantes, révisions des prévisions par le STATEC.

Lors du même échange de vues, l'avis a été exprimé qu'une modélisation de notre économie serait néanmoins réalisable, mais qu'elle impliquerait des moyens et efforts sans doute considérables. L'idée a été exprimée qu'on pourrait p.ex. utilement réunir des économistes/statisticiens du STATEC, des économistes de la Banque Centrale du Luxembourg et de l'Université du Luxembourg au sein d'un groupe de travail chargé d'une mission d'élaboration d'un tel modèle de prévision économétrique. Au vu des discussions incessantes sur la fiabilité des prévisions dans les finances publiques luxembourgeoises, un tel exercice ferait sens.

1. Messieurs les Ministres ont-ils entamé des réflexions quant à une modélisation plus précise des prévisions de croissance luxembourgeoises?
2. Messieurs les Ministres envisagent-ils de constituer un groupe de réflexion composé de chercheurs de l'Université du Luxembourg, d'économistes du STATEC et/ou de la Banque Centrale du Luxembourg pour réfléchir à un tel modèle?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Franz Fayot
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2016

Objet : Question parlementaire n° 2308 du 11.08.2016 de Monsieur le Député Franz Fayot

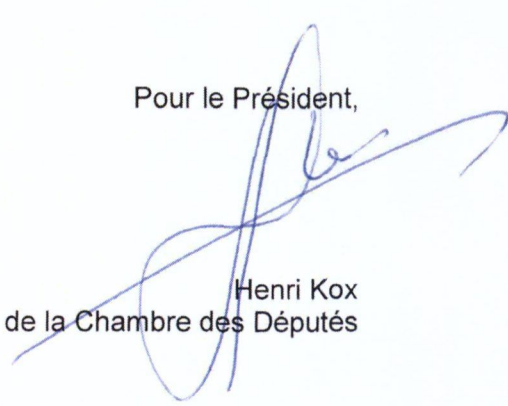
Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

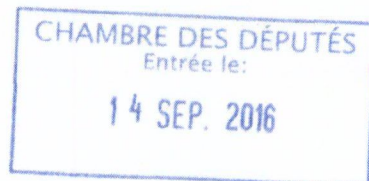
Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Pour le Président,


Henri Kox
Vice-Président de la Chambre des Députés



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances



Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service Central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 LUXEMBOURG

Référence : 818x7c8b3

Luxembourg, le 13 septembre 2016

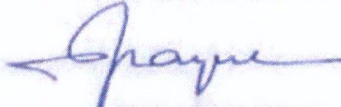
Concerne : Question parlementaire n° 2308 du 11 août 2016 de Monsieur le Député Franz Fayot concernant une modélisation plus précise des prévisions de croissance luxembourgeoise

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Ministre des Finances,



Pierre GRAMEGNA



Réponse commune du Ministre des Finances, du Ministre de l'Économie et du Ministre de l'Enseignement Supérieur à la question parlementaire n°2308 du 11 août 2016 de l'honorable Député Franz Fayot

L'honorable Député Franz Fayot, en s'appuyant sur un échange avec le Conseil national des finances publiques (CNFP) à la Commission des Finances et du Budget à l'occasion de la présentation de l'évaluation du programme de stabilité et de croissance en juin 2016, fait référence à la « *difficulté persistante à établir des prévisions de croissance fiables de l'économie nationale luxembourgeoise* » et affirme que « *les principales causes de ce phénomène sont la petite taille de notre économie et la très forte corrélation avec l'évolution des marchés financiers, élément volatile par excellence.* »

En tant que petite économie ouverte et spécialisée dans le domaine des services financiers, le Luxembourg fait partie des centres financiers internationaux, qui, à l'instar de l'Irlande, de Hong Kong, de Singapour ou de la Suisse, sont caractérisés par une volatilité élevée de leurs conditions cycliques. La volatilité au niveau de l'économie et des marchés mondiaux a ainsi des répercussions sur l'évolution de la croissance au Luxembourg.

Cette volatilité élevée pose un certain nombre de défis spécifiques en matière de prévisions macroéconomiques et budgétaires. Si la volatilité intrinsèque du fait de la spécialisation de l'économie luxembourgeoise ne saurait être résolue par des solutions de nature technique uniquement, des mesures sont toutefois en cours d'implémentation pour améliorer les moyens et instruments budgétaires correspondants.

En ce qui concerne plus précisément la modélisation économique, celle-ci existe au Luxembourg depuis les années quatre-vingt-dix, époque au cours de laquelle, avec l'aide de l'Université d'Amsterdam, le STATEC a jeté les bases d'un modèle économétrique servant à la prévision macro-économique. Depuis lors, un effort continu, nécessitant des ressources humaines et financières significatives, a été engagé pour améliorer cet outil. Le modèle économétrique issu de ces travaux, baptisé 'Modux', sert d'instrument pour la prévision macroéconomique à moyen terme. Il comprend un module de finances publiques, développé en vue de produire le scénario macro-économique pour l'établissement du programme de stabilité communautaire.

Pour coller aux développements académiques en matière de modélisation, le STATEC a entrepris également de diversifier ses outils en lançant la fabrication de deux nouveaux types de modèles complémentaires.

Le premier modèle, baptisé 'LUXGEM', est un modèle d'équilibre général calculable, réalisé avec l'aide de l'équipe du professeur BAYAR de l'ULB et d'autres experts. Ce modèle est utile

dans le cadre d'un projet soutenu par le Fond Kyoto et le MDDI et qui doit permettre de tenir compte également des aspects de consommation d'énergie et d'émissions à effets de serre.

Le deuxième modèle complémentaire, appelé 'LSM' (Luxembourg structural model), a été développé avec l'aide des professeurs Massimiliano Marcellino (Université Bocconi) et Lionel Fontagné (Université de Paris Sorbonne). Ce modèle complexe relève de la famille des dynamic stochastic general equilibrium (DSGE) qui a été utilisé surtout pour simuler les politiques de type structurel, dans le cadre des travaux de l'Observatoire de la Compétitivité (Ministère de l'économie).

En plus des modèles précités, le STATEC a développé avec l'aide de l'OFCE un modèle de court terme permettant de prévoir des variables-clé sur horizon de quelques trimestres en se basant sur des indicateurs rapidement disponibles.

Ainsi, il ressort que le STATEC, au fil des ans, a mis en place l'outillage nécessaire pour l'analyse et la prévision économique, en particulier pour les finances publiques. Dans le cadre de sa loi organique de 2012, le STATEC a investi des ressources importantes dans la modélisation. Il lui importe de réexaminer périodiquement ces instruments afin de pouvoir les améliorer constamment, ainsi que de travailler régulièrement à l'amélioration des données statistiques qui lui servent de base.

En outre, au cours des dernières années, la gouvernance en matière des prévisions a beaucoup évolué, notamment sous l'effet des textes européens qui sont en train d'être mis en œuvre progressivement au niveau national. Il s'agit en particulier des textes suivants : la directive 2011/857UE sur les exigences applicables aux cadres budgétaires des États membres, le règlement 473/2013 établissant des dispositions communes pour le suivi et l'évaluation des projets de plans budgétaires et pour la correction des déficits excessifs dans les États membres de la zone euro, le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance entré en vigueur en 2013. La loi du 12 juillet 2014 sur la coordination et la gouvernance des finances publiques transpose en droit national une grande partie de ces dispositions. Celles-ci ont été élaborées suite à la crise économique et financière de 2008, afin d'améliorer la qualité et la transparence de la gouvernance des prévisions et des données en matière macroéconomique et de finances publiques. En voici quelques illustrations concrètes :

- « Les plans budgétaires nationaux à moyen terme et les projets de budget visés aux paragraphes 1 et 2 sont basés sur des prévisions macroéconomiques indépendantes et précisent si les prévisions budgétaires ont été produites ou approuvées par un organisme indépendant » (article 4.4. du règlement 473/2013) : au Luxembourg, le STATEC remplit cette mission;
- « Dans le cadre d'une analyse de sensibilité, les prévisions macroéconomiques et budgétaires comportent une étude des trajectoires des principales variables budgétaires en fonction de différentes hypothèses relatives aux taux de croissance et d'intérêt. La

performance des prévisions passées oriente la gamme des hypothèses alternatives utilisées dans les prévisions macroéconomiques et budgétaires, lesquelles s'efforcent de tenir compte des scénarios de risque pertinents » (article 4.4 de la directive 2011/857UE) : ces éléments sont en train d'être mis en œuvre progressivement ;

- *« les prévisions macroéconomiques et budgétaires établies aux de programmation budgétaire sont soumises à une évaluation régulière, non biaisée et globale, reposant sur des critères objectifs, y compris à une évaluation ex-post » (article 4.6. de la directive 2011/857UE) : cette mission a été confiée, par le biais de la loi du 12 juillet 2014, au CNFP.*

Avant d'envisager des mécanismes complémentaires, il semble opportun de finaliser la mise en place des mesures prévues par les textes précités et d'en évaluer l'impact concret sur la gouvernance des prévisions. Ainsi, les réflexions sur une éventuelle création d'un groupe de travail d'experts en matière de modélisation pour améliorer le modèle de prévision macro-économétrique 'Modux' du Statec pourrait se faire le cas échéant sur base de l'évaluation des résultats correspondants.

D'une manière générale, il convient de rappeler que pour produire des prévisions fiables, tout modèle est basé sur un jeu d'hypothèses exogènes, comme par exemple l'évolution de l'environnement européen et international (cours du pétrole, cours des devises, conjoncture zone euro, dépenses publiques nationales...). Le STATEC reprend les hypothèses exogènes fournies par les grandes organisations internationales (OCDE, FMI), de la Commission européenne ou d'Instituts privés. Un changement de l'environnement international peut avoir des effets importants sur les prévisions établies par le STATEC, qui ne sont attribuables ni à la modélisation, ni à la qualité des données. Cette incertitude intrinsèque fait partie de tout exercice de prévision, surtout à moyen ou long terme. Elle devrait inciter les utilisateurs à prendre une série de précautions d'usage dans d'interprétation des résultats.